



---

### Réduire la quantité de déchets générés en adoptant le principe des 4RV-E lors de vos décisions et achats

- Repenser** (ex. : revoir l'événement, se questionner si l'achat est vraiment nécessaire)
- Réduire à la source** (ex. : acheter des produits en vrac, limiter le suremballage, etc.)
- Réutiliser** (ex. : vaisselle durable, affiche promotionnelle)
- Recycler** (ex. : utiliser des contenants recyclables si non souillés de nourriture et avoir des bacs bleus)
- Valoriser** (ex. : utiliser des contenants compostables si nourriture et avoir des bacs bruns)
- Éliminer** (limiter l'enfouissement, planifier une brigade verte)

---

### Consulter les guides d'accompagnements suivants et appliquer les mesures écoresponsables recommandées

- [Choix de vaisselle](#)
- [Solutions de rechange aux bouteilles d'eau à usage unique](#)
- [Choix de services alimentaires](#) (camion-restaurant, kiosque, traiteur, etc.)
- [Choix de commandites](#)

---

### Communication et sensibilisation

- Se doter de mesures et d'objectifs écoresponsables (ex. : charte d'engagement écoresponsable)
- Nommer un responsable du volet écoresponsable
- Communiquer vos mesures écoresponsables à l'interne (tous les employés et bénévoles)
- Faire adhérer à la démarche vos partenaires (ex. : fournisseurs, collaborateurs, artistes, etc.)
- Diffuser vos pratiques écoresponsables (informer et sensibiliser vos participants)
- Privilégier la promotion par les médias sociaux et électroniques et les formulaires en ligne (réduction du papier)
- Opter pour de l'affichage réutilisable, des éléments visuels et messages qui peuvent être réutilisés chaque année (éviter les dates)

---

### Si des achats doivent être faits

- Vérifier si le produit ou le service recherché est disponible au sein de l'organisation ou de celles des partenaires
  - Louer ou acheter de seconde main
  - Privilégier l'achat de produits qui sont issus des entreprises de Laval et qui ont une mission sociale
  - Prioriser les services alimentaires qui adhèrent à vos engagements (alimentation, vaisselle, etc.)
  - Prioriser les commandites qui sont en harmonie avec vos engagements
  - Offrir des cadeaux écolos (ex. : plantes, bouteilles, forfaits, etc.)
-



---

### Alimentation

- Privilégier l'achat de produits locaux et de saison
- Offrir un menu diversifié (offrant des options santé et sans viande)
- Privilégier l'achat en vrac (lait, boissons, sucre, craquelins, etc.)
- Utiliser des pompes ou des bouteilles compressibles pour les condiments
- Éviter le format boîte à lunch et le suremballage
- Utiliser des serviettes de table faites de fibres recyclées et non blanchies
- Favoriser l'achat de boissons en grand format à utiliser telles quelles, avec une distributrice à boissons (fontaine) ou avec un pichet, afin de réduire l'utilisation de contenants en format individuel

---

### Vaisselle et contenants

- Évaluer et repenser votre consommation de vaisselle (modifier votre menu au besoin)
- Utiliser en premier choix la vaisselle durable
- Utiliser en second choix la vaisselle compostable (consulter le [Guide d'accompagnement – Choix de vaisselle écoresponsable](#) pour les spécifications d'achat)
- Utiliser de la vaisselle recyclable (si non souillée ou si nettoyée avant d'être mise au recyclage, consulter le [Guide d'accompagnement – Choix de vaisselle écoresponsable](#) pour les spécifications d'achat)
- Utiliser, dans la mesure du possible, un seul type de vaisselle (compostable ou recyclable)
- Mettre en place un système de consignes (ex. : verres Ecocup, ustensiles, etc.) ou inviter les participants à apporter leur gourde, leur tasse et leurs ustensiles

---

### Eau

- Évaluer et repenser votre consommation d'eau
- Bannir les bouteilles d'eau à usage unique (consulter le [Guide d'accompagnement – Solutions de recharge aux bouteilles d'eau à usage unique](#))
- Diffuser les points d'eau et l'utilisation de gourdes personnelles
- Mettre bien en évidence les fontaines d'eau existantes (ex. : affichage, drapeau)
- Ajouter au besoin des points d'eau temporaires (fontaines mobiles, cruches de 18 litres ou pichets)

---

### Énergie

- Utiliser du matériel qui consomme peu ou pas d'énergie et les éteindre lorsqu'ils ne sont pas utilisés (ex. : ampoules DEL)
  - Favoriser les appareils électriques à ceux qui fonctionnent à pile (ex. : micro) ou au gaz (ex. : réchaud)
  - Éviter l'utilisation d'une génératrice
-



---

### Gestion des matières résiduelles – équipements et opération

- Estimer le volume de déchets qui seront générés et tenter de les réduire
- Dresser une liste des équipements que vous avez déjà sur le site de votre événement
- Au besoin, faire une demande de prêt de bacs (section 8, formulaire L-1194 – Événements spéciaux)
- Compléter le [Plan de déploiement des équipements](#) et le joindre à votre formulaire (L-1194) de demande de bacs pour approbation par le SENVÉ (Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté)
- Prévoir un responsable le jour de l'événement qui assurera la diffusion des directives et l'installation des équipements selon le plan approuvé et les recommandations du SENVÉ
- Règle générale, les équipements doivent être disposés en duos ou en trios
- Utiliser les bons sacs :
  - Bac noir (déchets) = sac de plastique noir
  - Bac bleu (recyclage) = sac de plastique transparent
  - Bac brun (matières organiques) = sac de papier (ou, en deuxième choix, compostable)
- Selon l'envergure de l'événement, prévoir un ou des bénévoles pour effectuer la brigade verte (responsabilité de l'organisateur) :
  - Aider les participants au bon tri des matières générées
  - Faire des tournées régulières de tous les équipements de la collecte et faire le tri
- Au besoin, mettre en place un système de récupération des RDD (ex. : piles)
- À la fin de l'événement, effectuer le ramassage et la disposition des équipements pour la récupération ou la collecte, selon les recommandations du SENVÉ

---

### Transports

- Encourager le transport actif, à pied ou à vélo (mettre à disposition des supports à vélo sécuritaires)
  - Encourager l'utilisation du transport en commun, diffuser les itinéraires (ex. : numéros, arrêts, horaires)
  - Encourager et promouvoir le covoiturage (ex. : avec un incitatif, concours)
-